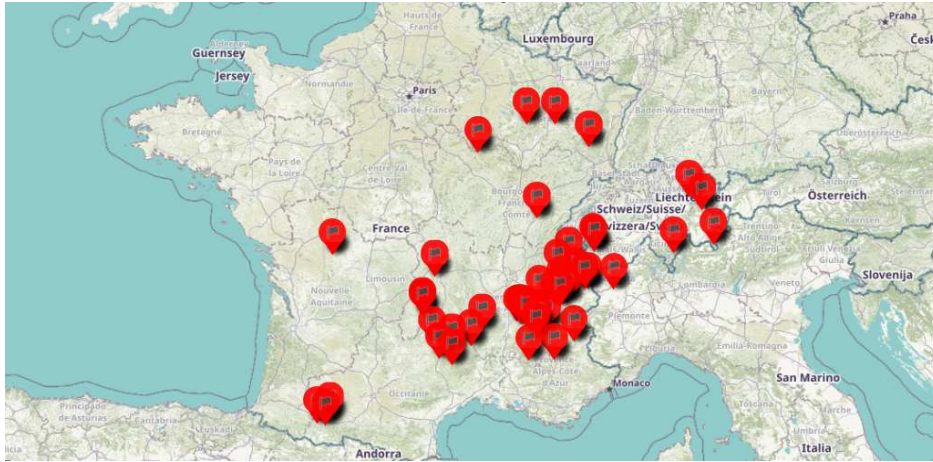




## *Les feux de détresse 2018* *Solidarité des Territoires face à la prédation*



Ce sont donc 39 feux ou points lumineux en France et en Suisse qui se sont éclairés sur les sommets ce samedi 15 septembre pour afficher la solidarité des territoires face à la prédation.

Cette édition 2018 a permis d'avoir des actions collectives sur des points clairement identifiés comme sensibles à la prédation... Que l'on soit en front de colonisation ou en zones d'attaques, la détresse est la même ! Elle s'affiche unanimement...

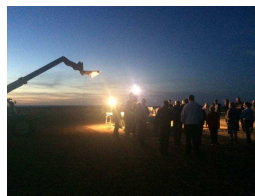
Il faut rappeler que ce sont déjà 7255 Victimes, 2010 constats (source DREAL, 31 août 2018) en France.

Le seuil de viabilité de l'espèce loup tel qu'indiqué dans le Plan Loup 2018-2023 est atteint aujourd'hui en France ! Et maintenant ?

L'USAPR remercie toutes les personnes, structures, élus, éleveurs, bergers, syndicats, organisations professionnelles agricoles, services pastoraux, chasseurs, ainsi que les territoires voisins qui ont relayé cet appel...

Nous formons le vœu de ne pas devoir conduire d'édition 2019. Ce sera possible si la réalité du terrain est prise en compte, si sont pris en compte les éleveurs et les pastoralistes en danger, les territoires en souffrance, les équilibres rompus.

**Nous militons pour que ceux qui ont forgé notre patrimoine naturel soient enfin reconnus et respectés. La gestion du loup doit évoluer ici comme ailleurs !**



USAPR – Mairie – 73130 Saint Colomban des Villards (17 septembre 2018)

[usaprfrance@gmail.com](mailto:usaprfrance@gmail.com) / Coordination Cathy Davoine 06.15.81.84.30